

ROUBAIX

REDACTION : 22, rue Pavée, Tél. 3.54
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

LE TRIBUNAL DE COMMERCE A DONNE SA DEMISSION

M. Valentin, président du tribunal de commerce de Roubaix, a adressé hier, à M. le ministre de la Justice, sa démission et celle de tous ses collègues qui étaient en fonctions au moment de la dernière élection.

Ce geste a été déterminé par le scrutin qui a mis en minorité les candidats présentés par le Tribunal.

Les quatre candidats élus sont ceux de la Fédération des Syndicats commerciaux délégués.

Il est d'ailleurs probable que le Ministère des Finances par cette démission et invitera les membres du Tribunal à rester en fonctions.

LA NOEL DES COMBATTANTS ROUBAISIEUS

Dans le grand hall des fêtes de la rue de l'Espérance, où la veille, avait eu lieu la fête de Noël organisée par l'administration municipale, se déroula hier après-midi, celle que la Fraternelle des Anciens Combattants roubaixiens donnait aux enfants de ses membres.

La salle avait été brillamment décorée et illuminée par les arbres de la Fraternelle. Deux grands arbres cristallins de chaque côté de la scène tournaient roulements, et sur l'estrade même, 2000 jouets, rangés par catégories, excitaient la convoitise des 4000 enfants auxquels ils furent distribués en fin de séance.

La distribution consentit à une très grosse dépense, mais elle s'en est trouvée largement récompensée par la joie sans bornes avec laquelle ont été reçus les magnifiques présents.

Le cinéma, allié avec des scènes comiques qui ont remporté un très grand succès, a fait passer aux enfants, dont la plupart étaient accompagnés d'une personne de leur famille, des heures charmantes qu'ils n'oublieront pas.

Au cours de la séance, M. Robyn, président de la Fraternelle, a prononcé une allocution dans laquelle il a dit que le but de cette réunion était de leur faire connaître les belles vertus dont elles firent preuve durant la guerre.

UNE AVORTEUSE EXTRADE

Les gendarmes de Tourcoing ont remis aux autorités belges une femme, Hermine Depierre venant de la prison de Dispepe, réclamée par le Parquet de Gand pour avortement.

UN CHEVAL SEMBALLE

Hier matin le cheval de M. Honoré, boulangier rue du Chêne-Houpline, stationnait devant la livraison au boulevard Gambetta, lorsque, saisi d'un accès de rage, il d'un cornet d'auto, partit à toute allure dans la direction de la place Thiers.

Plusieurs passants firent pour l'arrêter de louables efforts et un nommé Deflandre demeurant rue d'Austerlitz se jeta résolument à la tête de l'animal. Il parvint à le maîtriser, mais il fut grièvement blessé, non sans avoir reçu quelques blessures, et gravement dans le côté droit. Félicitations au courageux sauveur.

AUX GREKS-SICKS

Aujourd'hui mardi, réceptions partielles. Jers témoins, au Café Moderne ; 2^{es} témoins, au Cercle des Sous-Officiers ; Bases, au local de la société.

AMICALE DU CALVAIRE

C'est samedi 31 décembre 1921, à 8 heures aura lieu dans la salle du Gymnase municipal, le bal offert aux familles de l'Association des Anciens Combattants de l'Ecole.

UNION POST-SOLAIRE

Aujourd'hui mardi, à 7 heures du soir, séance du Gymnase municipal (entrée rue de Gand), entraînement pour tous les élèves indistinctement. Education physique.

AU CONDITIONNEMENT

Entrées du 19 au 24 décembre 1921 : Lundi, laine peignée 98.84 ; laine filée 16.250 ; laine diverse 26.731 ; coton 3.677 ; nombre de lots 8 ; Totaux quotidiens 145.299. — Mardi, laine peignée 102.300 ; laine filée 22.316 ; laine diverse 23.821 ; coton 5.741 ; nombre de lots 123 ; Totaux quotidiens 153.631. — Mercredi, laine peignée 73.749 ; laine filée 21.415 ; laine diverse 28.919 ; coton 7.523 ; nombre de lots 116 ; Totaux quotidiens 131.607. — Jeudi, laine peignée 111.236 ; laine filée 43.540 ; laine diverse 40.127 ; coton 327 ; nombre de lots 132 ; Totaux quotidiens 225.430. — Vendredi, laine peignée 105.351 ; laine filée 21.818 ; laine diverse 17.134 ; coton 1.123 ; nombre de lots 123 ; Totaux quotidiens 152.036. — Samedi, laine peignée 88.599 ; laine filée 11.147 ; laine diverse 27.731 ; nombre de lots 90 ; Totaux quotidiens 127.467. — Laine filée 136.486 ; laine diverse 158.963 ; coton 24.604 ; nombre de lots 677 ; Totaux quotidiens 330.091. Conditionnement 2085 ; Titres 211 ; Dégraissés 5 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL

Il est arrivé hier aux Halles Centrales : Beurre, 94 kilos de 7 fr. à 11,25 le kilo ; Camembert, 1580 boîtes de 0,75 à 1,10 ; Gruyère, 2800 à 0,52 et 0,55 ; Oranges, 28 colis à 22 et 31 fr. ; Gruyère, 22 kilos à 5,50 ; Gâteau, 2000 kilogrammes à 4,05 le kilo. Petits jambons, 12 kilos à 4 fr. et 4,50 ; Sardines, 100 boîtes à 0,70.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — André Renier, rue d'Alexandre, 47 ; Emile Himpe, rue Nationale, 122 ; Roger Croix, rue 26 ; Germaine Desautels, rue Pin de la Guerre, cour Pocheux ; Georges Philippiert, rue de Valenciennes, 30 ; Charles Laignel, rue Nationale, 5 bis ; Noël Leclercq, rue Sainte-Barbe 43 ; Denise Claus, rue de la Toussie, 117 ; André Rigot, rue du Casino, 29 ; Lucienne Willemy, rue de la Liberté, 12 ; Brinon Delcourt, rue Bapiste, 39 ; Jeanne Delville, rue Nationale, 122 (Mouvaux) ; Jeanne Calcau, Boulevard des 3 Villes, 8.

PUBLICATIONS

à Roubaix et Louise Delporte, confectio-nneuse ; Emile Ledoux, tailleur d'habits et Florence et Ninck, doubleuse ; Charles Favon, tailleur et Stéphane Renier, soigneuse ; Maurice Desvignes, aide-chirurgien et Jeanne Lefebvre, soignuse.

DECES

— Antoinette Reineart, 79 ans, rue d'Avrès, 3 ; Juliette Lebrun, 88 ans, rue de Lille, 121 ; Marie Heux, 64 ans, vue Koenig, rue d'Austerlitz, 29 ; André Dalle, 3 mois, rue de Gand, 44 ; Anne Deschamps, 80 ans, veuve Delbarre, rue Croix Rouge, 143.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — A l'usine de produits chimiques Kuhlmann-Alphonse Gaillet, 23 ans, conducteur, demeurant à Warghem, est si malheureusement tombé en voulant retirer une tourte d'acide nitrique, que le contenu de la tourte se versa sur lui.

Le médecin a constaté des brûlures à la face, à l'avant-bras gauche et au dos et aux deux pieds. L'incapacité de travail sera d'un mois, sans compensation.

kilos environ par famille. Cette distribution aura lieu à l'Abattoir, le mercredi 28 décembre, dans l'ordre ci-après : de 1 à 600 de 8 heures à midi ; de 601 à 1.200 de 13 à 18 heures.

ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Raymond Grunet, rue du Vieux-Bureau, 106. — Noël Penel, rue de Léves, 508. — Jacqueline Bayard, rue des Mazures, 14. — Marie Roudaut, rue du Petit Moulin, 3. — Georges Dholst, rue Charles Quint, 4. — Madeleine Tinal, rue de Tourcoing, 173.

PUBLICATIONS. — Grimonprez Georges, chauffeur d'auto et Germaine De Jaegere, (sœur), — Arthur Nuttin, rattacheur et Chérie Vandenberghe, soignuse. — Jules Thibaut, manutier, à Mons-en-Pévèle, et Valentine Frouez, sans profession.

DECES. — Marie Lezy, Vve Tiel, 5 ans, rue Carnot, 338. — Victor Clarisse, 37 ans, rue du Trou de Fouan.

SARDINES COGNAC

GARANTIES
HUILE D'OLIVE PURE
CROIX

FUNERAILLES DE BRAVES. — Hier matin, à 9 heures, ont été célébrées les funérailles de quatre soldats originaires de Croix, dont voici les noms : Charles Pottier, du 36 B. C., rue Mirabeau, 15 ; Louis Ehrhard, du 36 B. C., rue de la Conscience, 14 ; Alfred Lecomte, du 1^{er} R. I., rue de la Brasserie, 15 ; Louis Morlier, du 145^e R. I., rue de Bapaume, 51.

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE TROIS BRAVES. — Lundi 19 h. 30 ont été célébrées en l'église St-Nicolas, les funérailles de trois enfants de Wasquehal, morts au Champ d'Honneur : M. Jules Mangez, sapeur au 3^e Génie, tué à Vêlo (Meurthe-et-Moselle) en septembre 1915 ; Eugène Surmont, sapeur au 3^e Génie, tué à Oiseville (Somme) en 1916, et Lemaire Fernand du 115^e R. I., mort pour la France à Boussou (Nord), le 1^{er} Septembre 1914.

Le service de corps a eu lieu à l'église où ils avaient été déposés jeudi dernier à leur retour du front. Une foule nombreuse avait tenu à assister, aux obsèques de ces trois héros.

Parmi l'assistance, on remarquait le Conseil municipal, La Fraternelle des Anciens Combattants, la Sous-Société des Mutuels de Wasquehal, les sociétés de secours mutuels « Le Ralliement » et « La Fraternelle ». En l'absence de M. le Maire, M. le docteur Bullin présidait la cérémonie. M. Henri Doleuvre, Maire, dans un vibrant discours, retraça la vie de ces trois héros, respectés par les héraldiens, et leur adressa un éloge ému.

BRULE PAR L'ACIDE SULFURIQUE. — Occupé comme plombier à la manufacture de St-Gobain, Nicolas Flips, 48 ans, 91 rue Kuhlmann au Marais de Lomme, a reçu, au cours de son travail, des éclaboussures d'acide sulfurique sur la tête et le cou. M. le docteur Bullin prodigua ses soins et constata des brûlures de la nuque et du cou qui nécessitent un repos d'une vingtaine de jours.

ETAT CIVIL. — NAISSANCE. — Florquin Hector, rue Jean-Bart, 30 bis.



AVON LIGHT MOUVAUX

Chez les Anciens Combattants
Comme nous l'avions annoncé le groupe des combattants de Wasquehal s'est réuni dimanche 25, jour de Noël, à 17 h. au « Café de l'Harmonie ».

M. Desmout, adjoint au Maire, président, entouré de MM. Bouche, conseiller municipal, vice-président ; Albert Boudevyn, conseiller municipal ; Julien Carpentier, Emile Lévin, membres du Comité, assistés de M. Victor Tarel, conseiller municipal de Tourcoing, représentant le Conseil d'Administration des anciens combattants de Tourcoing.

M. Desmout présente M. Jérôme, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, directeur de l'Office des Pupilles de la Nation de Tourcoing. Il remit sa caverne sur les Pupilles de la Nation faite à l'Assemblée générale de Tourcoing. M. Desmout le remercia de son engagement à cette belle œuvre, qui n'oublie pas les enfants de nos camarades tombés au champ d'honneur.

On procéda ensuite au renouvellement de la Commission tout l'ancien Comité. La Commission sortante fut réélue. Puis eut lieu la distribution de cadeaux de Noël à tous les orphelins de guerre.

*** Pour les Fêtes ***
CONSUMEZ LES VINS FINS ET LIQUEURS de la Maison GASTON DELECOUX, 17, Rue du Brun-Pain, — TOURCOING

LILLE

Pour fêter le petit Noël

IL VOLE SES CAMARADES
Henri Philpôt, 23 ans, sans domicile fixe, avait trouvé logement pour quelques nuits, en compagnie de trois camarades, à « l'Armée du Salut », 93, rue de Fives occupant la chambre commune, le gailard, désirant fêter petit Noël, s'adjura le portemanteau d'un de ses amis, une paire de souliers appartenant à un second camarade et à papier du trinitisme.

Ainsi lesté, Henri Philpôt s'en fut, de bon matin, faire la noce quand on l'aperçut, le soir, sur le coup de 9 heures et demie, il n'avait plus sur lui que 10 fr. 50.

Ce jeune homme est d'aspect si candide qu'on se préparait, paraît-il, à examiner sérieusement sa candidature pour le poste de « plongeur » à l'Armée du Salut.

Exploit d'ivrogne

Madame Veuve Delfosse, 46 ans, cabaretière 14, Place des Reineaux, voyant un homme battre une femme devant son établissement, voulut intervenir. Mal lui en prit, la fureur de l'agresseur se tourna contre elle et après avoir lancé un vigoureux coup de pied à Mme Delfosse, l'individu, pris de boisson d'ailleurs, voulut pénétrer dans l'établissement. Comme M. Delfosse avait fermé la porte, l'agresseur qui se nomme Hubert Delfosse, — curieuse coïncidence de nom — brisa trois vitres à la devanture. Deux agents étant intervenus, M. Delfosse fut arrêté. Tournai, a été conduit au violon municipal.

Le Coin des Accidents

AUTO CONTRE CHARIETTE

Hier matin vers 5 heures 30, Mme Martin, 47 ans, marchande de légumes, rue des Penitents, 30 passait rue Nationale, lorsqu'elle fut heurtée par un bras et se dirigeant vers la place de Strasbourg, en tenant sa droite.

A un certain moment, ayant obliqué à gauche pour laisser passer une voiture qui la suivait, elle fut heurtée par une auto

qui conduisait le propriétaire, M. Lucien Dooz, 35 ans, pâtissier, 46, rue Faidherbe, venant en sens inverse et qui longea à voix du tramway du côté droit.

Mme Martin fut relevée avec quelques égratignures sans gravité dans la région dorsale et au pied.

UN CYCLISTE RENVERSE

M. Dubus Eugène, employé, demeurant à Marec-en-Barcel, passait en bicyclette, hier vers 11 heures 45, rue de Paris, et roula à la suite de la chaussée, lorsqu'il fut renversé par l'automobile qui pilotait le sieur Van Melen Albert, demeurant rue de Paris, 338.

Le cycliste se releva indemne, mais la bicyclette fut mise hors d'usage.

AU PARQUET

UN NON-LIEU
Le parquet de Lille a signé une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Barbaut, vice-président du Syndicat des Bouchers en gros, poursuivi pour coalition commerciale.



Quoi qu'on fasse... LE MANDARIN sera toujours préféré aux Amers et Bitters

DOUAI

ACCIDENT D'AUTO

Un accident d'auto s'est produit l'autre soir au « Raquet ». Une auto du garage Bouillon, de Cambrai, pilotée par le chauffeur Beauvais, conduisait à Douai, des voyageurs qui devaient prendre l'express de Lille, de 8 heures du soir.

Au croisement des Quatre-Chemins, au faubourg du Raquet, l'auto vint se jeter sur trois chevaux attachés derrière l'attelage de M. Deville, marchand de chevaux, à Fives, qui se dirigeait également vers Douai.

Un des chevaux fut projeté dans le fossé qui borde la route et fut blessé si grièvement qu'on dut l'abattre peu après.

Les autres furent sérieusement endommagés, mais les voyageurs n'eurent aucun mal.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

POUR FETER NOEL

Vers 7 heures du soir, un charrette de la brigade de Douai faisait ses achats chez M. Vanderbruyssens, marchand de vins, rue des Ferronniers, lorsqu'il entendit crier au voleur. Deux femmes venaient de dérober des bouteilles de champagne à l'étagère extérieure du magasin et présentaient la fuite par la rue des Huit-Prêtres.

Le gendarme se mit à leur poursuite et eut tôt fait de les rejoindre.

Les deux voleuses, la jeune Boulangier, demeurant rue des Fripiers, et la veuve Bertomieu, qui habite rue du Clocher-St-Pierre, étaient alors en possession chacune d'une bouteille de champagne.

Aménées à la caserne de gendarmerie, elles se virent dresser des procès-verbaux. Elles comparaitront prochainement devant le tribunal correctionnel.

VALENCIENNES

Des coups de revolver à la nuit

ENTRE ITALIENS ET FRANÇAIS
Une rixe, qui aurait pu tourner au tragique, s'est produite dimanche soir à l'angle de la rue Hon-Hon. Des coups de revolver ont été tirés, mais il n'y eut aucune victime.

Il était environ 9 heures du soir. Le sapeur-pompier Caudron, demeurant cour du Lion d'Or et passant à l'angle de la rue Hon-Hon entendit plusieurs coups de revolver. Il prévint de suite la police, qui se rendit sur les lieux, mais quand les agents arrivèrent, tous les coups avaient disparu.

Les agents poursuivirent la nuit et lundi matin leurs investigations et purent recueillir les renseignements suivants :

UNE BATAILLE EN REGLE

Vers 19 heures 45, cinq consommateurs français, dont un sieur Léon Dasse, 17 ans, âgé de 19 ans, et deux autres, qui se trouvaient attablés au cabaret Gérard, rue de Jemappes.

Vinrent à entrer cinq Italiens, dont l'un avait eu, il y a quelques semaines, une discussion avec Dasse.

Celui-ci invita l'étranger à sortir pour une explication. Les cinq Français prirent la direction de la rue des Canonniers, tandis que les Italiens gagnaient la rue Percopin ; mais un des étrangers, un de ceux qui avaient écopé, brisa la vitrine du cabaret Vicot, 2, rue des Canonniers et par l'ouverture qu'il produisit de cette façon, pénétra à la stupéfaction des spectateurs dans le débit et disparut par une porte de derrière.

ON SE BAT POUR LA DEUXIEME FOIS

ON QUITTE L'OSOBBO 31. — M. PARID
Vers 9 heures du soir, les deux groupes se retrouvèrent à l'angle de la rue Hon-Hon. Ils se tirèrent au respect. Soudain, six coups de revolver retentirent. Ils avaient été tirés par un Italien.

Les coups de feu brisèrent la vitrine d'une personne n'avait été blessé, mais un des coups de feu avait failli atteindre le soldat Lecocq, du 127^e, qui montait la garde au magasin à fourrage. La balle s'était logée dans la grande porte.

Lundi, 12 heures, Français et Italiens étaient arrêtés et conduits au poste. L'enquête sera laborieuse, car les Italiens arrêtés parlaient difficilement le français et comme ils étaient ivres, ils ne se souvenaient plus des faits.

Les agents français, ils déclarent qu'ils ont été attaqués et qu'ils n'ont fait que se défendre.

Grave accident d'auto

Lundi vers 17 h. 45, on prévient les agents de service au poste de police qu'un vieillard avait été renversé par une automobile et qu'il était étendu sur un trottoir du clos des Villés.

N'ayant pu se lever à temps, Bourlet fut renversé et les roues de la camionnette lui passèrent sur le corps à hauteur de cuisses. L'automobile stoppa alors et deux chauffeurs en descendant qui transportèrent le blessé sur le trottoir. Après quoi, les remorqueurs dans leur voiture et continuèrent tranquillement leur route.

Par les soins des agents Bourlet fut conduit à la pharmacie Hédoquin après un pansement sommaire et transporté dans une ambulance à l'Hôtel-Dieu l'état de la victime est grave. La police recherche activement les deux chauffeurs.

LES MEFAITS DE L'IVRESSE

Vers 18 heures, le sieur Jules Pochet, 32 ans, rue de la République, 54, rue du Quosney, en complet état d'ivresse, se présentait chez M. Bourdon, 5, rue Derrière-Jes-Mues et demandait à causer à la fille de ce dernier.

Noblement pas de réponse, le poivrot brisa le panneau mesurant, 0,80 x 0,25, de la porte d'entrée.

Les agents de police prévenus de ces faits se rendirent sur les lieux pour appréhender Pochet mais ce dernier s'était enfui. Il fut arrêté à l'angle de la rue de la République et conduit au poste. Le bucheur fut déféré au Parquet et écroué sous l'inculpation d'ivresse, bris de clôture, outrages et rébellion.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

PENDANT LA MESSE DE NOEL. — Dans la nuit de Noël, profitant de ce que le nommé De Ricks Léon, demeurant rue des Vermeux, s'était rendu à la messe de minuit, un ou plusieurs individus restés inconnus ont pénétré dans sa demeure en soulevant une fenêtre à tabatière.

Après avoir fracturé une armoire, ils ont volé une somme de mille francs. Ils firent ensuite sauter la serrure d'une porte donnant sur la cour et s'enfuyèrent à travers les landes.

Plainte a été déposée et le garde Vignoulle a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

GAUDRY

Un incident dans le Dijennais

UN IVROGNE FAIT STOPPER LE TRAIN
Dimanche, 25 décembre, le nommé Albert Lebrun 27 ans, journalier à Beauvais-en-Cambresis, qui était monté dans le Dijennais de 8 h. 22 du matin en gare de Cambrai, demanda à un voyageur qui se trouvait dans le même compartiment, si c'était bien le train pour Gaudry.

Le voyageur fatigué répondit que ce train se dirigeait sur Arras Lebrun se lamentait déjà, lorsqu'un passant devant la bifurcation d'Avoyent lui reconnut qu'il se trouvait dans la bonne direction.

Lebrun, qui avait bu un verre de rot, entra dans une violente colère et il eut une attitude tellement menaçante, que le voyageur, pris de peur, tira la sonnette d'alarme. Le train stoppa aussitôt et le chef de train, mis au courant de l'incident, après avoir demandé à deux soldats de garder Lebrun, prévint la gare de Gaudry.

Cuillé à la descente du train à Gaudry par deux gendarmes, Lebrun fut transféré à la gendarmerie, puis, après ses déclarations, relâché.

Il sera poursuivi pour infraction à la police des chemins de fer.

De ce fait, le Dijennais fut 15 minutes de retard.

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE

CALAIS

Tombé d'une échelle

UN MECANICIEN S'EST TUÉ
M. Charles Durques 26 ans, mécanicien, à Calais, travaillant juché sur une échelle. Soudain il perdit pied et tomba dans le vide, d'une hauteur de 3 mètres. Transporté à l'hôpital, le malheureux, qui avait le crâne fracturé a succombé dans l'après-midi de samedi.

A propos de l'affaire Santerre

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen poursuit activement la révision de l'affaire Santerre, ce malheureux soldat qui fut tué par le capitaine Dancom, le 11 octobre 1914, à Barry-lez-Lille, par un tir de mitrailleuse, sans que le malheureux, qui avait le crâne fracturé a succombé dans l'après-midi de samedi.

Santerre Augustin appartenait à la 11^e compagnie, et non à la 11^e, comme nous l'avions écrit. Ses anciens camarades d'armes sont priés de se faire connaître.

M. Florent Roussier, originaire de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), qui fut le témoin principal de cette horrible scène.

Adressez tous renseignements à M. Hubert Santerre, lieutenant rue de Bousières, 3, Bouviers par Carrières (Nord).

vous réussirez

des mayonnaises exquis et savoureuses avec 1 ou 2 jaunes d'œufs frais, le jus d'un citron ou un filet de vinaigre, sel, poivre, et surtout.....

L'Huile des Bénédictins

versée goutte à goutte sans casser de tourner pas plus chère qu'une autre et d'un si bon goût

Tribune des Fonctionnaires

Anciens Combattants de l'Enseignement Primaire

L'Assemblée générale des A. C. de l'enseignement primaire s'est tenue à Lille, le jeudi 15 décembre, à l'E.P.S. de garçons. 70 collègues avaient répondu à l'appel du bureau provisoire et 32 camarades empêchés avaient envoyé leur adhésion écrite. Le groupement part ainsi avec un effectif de plus de 100 membres.

Deux sections ont été constituées, l'une pour l'enseignement primaire supérieur, l'autre pour l'enseignement primaire. En attendant qu'une révision des statuts de la Fédération nationale rende possible la fusion des deux sections, il a été décidé que le siège serait unique E.P.S. de Lille et que les bureaux se réuniraient et agiraient en commun.

Un projet de majorations figurait à l'ordre du jour de la Chambre avec le n° 2, le bureau fera connaître aux parlementaires de la région les revendications essentielles du groupement, à savoir :

1° Majoration d'ancienneté de 100 % pour toute période passée dans une unité combattante (y compris le séjour dans les hôpitaux ou en captivité).

2° Bonification pour blessures ou maladies contractées au front (1 mois par 5 % d'invalité jusqu'à 50 % et 2 mois par 5 % d'invalité au-delà de 50 %).

3° Rélig pour les décorations et citations, les bonifications ne devant pas compenser des services militaires mais compenser des préjudices subis du fait de la guerre.

4° Application aux fonctionnaires A. C. des mêmes avantages, en matière de retraite, qu'aux militaires de carrière (Loi du 31 mars 1920, art. 10 : Sont admis à compter pour le double en sus de la durée effective, le temps de service qu'ils auront accompli dans la zone des armées).

5° Qu'à tout âge, les fonctionnaires A. C. aient droit à une pension de retraite proportionnelle, réversible sur leurs veuves et orphelins, lorsque l'incapacité d'assurer le service résulte de blessure de guerre ou de maladie contractée au front.

Les bureaux ont été constitués comme suit :

Section primaire supérieure. — Président, A. Crapel, professeur Ecole Normale Douai ; vice-présidents, Leclercq, professeur E. N. d'Arras ; J. Vieilledent, prof. E.P.S. de Lille ; secrétaire, Baucourt, prof. E.P.S. de Lille ; secrétaire adjoint, Delbecq, prof. E. P. S. d'Hauvourdun ; trésorier, Bellau, prof. E.P.S. de Lille.

Section primaire. — Président, Calberet, Ecole de Jussieu, Lille ; vice-président, Compaing, instituteur à Boilly ; secrétaire, Muey, instit. à Marquette ; secrétaire adjoint, Volquemen, instit. Marais-de-Lomme ; trésorier, Decarpigny, instit Lille ; trésorier adj. Senet, instit. Ecole Carnot, Lille.

Nous invitons vivement tous nos collègues de l'enseignement primaire à rallier au plus tôt notre groupement pour donner à notre action le maximum d'efficacité. Les bureaux se réuniront tous les deux après le 15 décembre pour tous les cas particuliers qui leur seront soumis.



Thomson Chic & son arc
Pour ses dents : Glycodont
Pour sa barbe : GLYCODERMA
SAVON SANS RIVAL